



# BULLETIN OFFICIEL DES ACTES de Voies navigables de France

Année 2024 N°101  
25 octobre 2024



-Décision du 22 octobre 2024 n° 2024/UTI CRR/34 interdisant du 28/10/2024 à 8h00  
au 20/12/2024 à 17h00 l'accès au chemin de halage en rive gauche  
du Canal du Rhône au Rhin (CRR) sur le territoire des communes de Ranchot,  
Fraisans, Dampierre, Orchamps et Châteauneuf

P 2

Décision du 24 octobre 2024 n° 2024/UTI CRR/35 interdisant le 28/10/2024 de 8h00 à 18h00  
l'accès au chemin de halage en rive droite du Canal du Rhône au Rhin (CRR)  
sur le territoire des communes de Damparis, Rochefort-sur-Nenon, Orchamps, Lavans-les-Dole

P 5

*Le bulletin officiel de Voies navigables de France comporte les textes émis par l'établissement public  
et intéressant les usagers de la voie d'eau.*

*Il est possible de l'obtenir à titre gratuit et sur simple demande, au numéro 03-21-63-24-07.*

*Toute demande doit être adressée à la division Gouvernance du siège de l'établissement,  
175, rue Ludovic Boutleux- CS. 30820 - 62408 BETHUNE Cedex*